

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2022

ORDRE DU JOUR

LA MAIRE

1. VŒU QUANT A LA MISE EN PLACE D'UN « BOUCLIER TARIFAIRE » POUR TOUTES LES COLLECTIVITES TERRITORIALES

➤ **RESSOURCES HUMAINES**

2. TRANSFORMATIONS D'EMPLOIS DANS LE CADRE DES AVANCEMENTS DE GRADE 2022

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE -DEVELOPPEMENT DURABLE -MOBILITE:

➤ **FONCIER**

3. CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE DE FIBRE OPTIQUE ET D'ENTRETIEN POUR LA SCI BEL AIR

➤ **DEVELOPPEMENT DURABLE**

4. BIODIVERSITE : ADHESION A LA LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

COHESION SOCIALE:

5. SIGNATURE DE LA CHARTE DES VILLES, TERRITOIRES ET RESEAUX ACCUEILLANTS

VIE DE LA CITE

➤ **ENFANCE-JEUNESSE**

6. CREATION D'UN TARIF « CLASSE » POUR SEANCE SCOLAIRE POUR LA SAISON CULTURELLE

➤ **ASSOCIATIONS**

7. CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC LE MULTI ACCUEIL POLICHINELLE

➤ **ECOLES**

8. RENTRÉE SCOLAIRE 2022 : POINT D'INFORMATION
9. CONVENTIONS D'INTERVENTION D'UN AN AVEC LES PARTENAIRES ASSOCIATIFS INTERVENANTS SUR LES TEMPS PERISCOLAIRES

10. INFORMATIONS

DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER N'AYANT PAS DONNE LIEU A PREEMPTION

DECISIONS DE LA MAIRE AU TITRE L'ARTICLE L 2122-22 DU C.G.C.T.

REMERCIEMENTS